

## 7. Aspect financier

**Au titre de l'hospitalisation**, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle)

**A titre externe**, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle)

*Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos du transit de l'intestin grêle.*

*Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.*

*Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par l'équipe médicale et paramédicale, qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.*

**Je soussigné(e)**

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,** .....

**Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisée le transit de l'intestin grêle.**

**Bordeaux le,** .....

**Signature** .....

**PÔLE IMAGERIE MÉDICALE**  
**Groupe hospitalier Sud**  
**Hôpital Haut-Lévêque**  
**Avenue de Magellan 33604 Pessac cedex**  
**Tél. : 05 57 65 64 44**



# TRANSIT DU GRELE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment.

Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et de la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

L'imagerie conventionnelle utilise des rayons X

Les renseignements apportés par cet examen sont très importants pour porter un diagnostic précis.

Les doses de rayonnements utilisées pour le diagnostic médical en imagerie conventionnelle sont faibles ou très faibles. Les conséquences défavorables de cette irradiation sont reconnues mais ne peuvent faire l'objet d'aucune prévision à l'échelon individuel. Toutefois, la réalisation d'un examen radiologique entre dans une évaluation du bénéfice-risque favorable. Des précautions sont prises pour limiter au maximum cette irradiation et pour la limiter à la zone concernée.

**Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.**

Madame, Mademoiselle, **Attention** ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. Le transit du grêle pourrait être alors reporté.

### 1. Nature de l'acte

Le transit du grêle est une radiographie de l'intestin grêle qui permet de mettre en évidence des anomalies de ce segment digestif. Il permet également de mesurer la longueur d'intestin grêle après une résection chirurgicale.

Cet examen est utile à votre médecin pour déterminer l'origine de vos symptômes ou pour contrôler une intervention chirurgicale.

Cet examen est complémentaire d'autres explorations comme l'IRM ou le scanner pour explorer l'intestin grêle.

### 2. Histoire naturelle de l'affection

**Accepter** l'examen que l'on vous propose peut permettre d'établir le diagnostic et de modifier la thérapeutique.

**Refuser** ne modifiera pas l'évolution de la pathologie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement....)

### 3. Le déroulement de l'acte

Cet examen se déroule dans une salle d'examen d'imagerie conventionnelle dotée d'un écran de contrôle scopique. Cet écran « de télévision » permet à l'équipe soignante de suivre la progression du produit de contraste.

A votre arrivée, après avoir réalisé les formalités administratives, vous êtes pris en charge par l'équipe médicale et paramédicale de l'unité d'imagerie. Certains de vos vêtements doivent être ôtés. Vous ne serez pas complètement dénudé, une blouse patient sans pression ni agrafe est à votre disposition.

Pendant l'acte vous êtes allongé sur la table de radiologie. Des images radiologiques sans préparation de l'ensemble de l'abdomen sont réalisées par le manipulateur.

Un produit à base d'iode, opaque aux rayons X est utilisé, sulfate de baryum ou produit de contraste hydrosoluble, (Ces agents de contraste permettent d'identifier et d'opacifier votre intestin lors des radiographies par rayons X) et vous devez en ingérer l'équivalent d'un ou deux verres.

Il arrive parfois que l'on mette une sonde dans l'estomac par le nez dans le cas où l'ingestion de produit de contraste par voie orale serait impossible.

Pendant l'examen, vous êtes couché dans différentes positions et des clichés radiographiques sont alors réalisés. La durée de l'examen dépend de la progression du produit de contraste dans l'intestin et varie de 30 minutes à 1 h 30. Si vous constatez des douleurs au cours de l'examen, dites-le au radiologue.

### 4. Bénéfices escomptés

Les renseignements apportés par cet examen permettent :

- d'adapter au mieux la prise en charge de votre maladie et/ou de vos symptômes
- de vérifier un montage chirurgical après une intervention.

### 5. Les risques, les incidents et complications

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Les complications du transit du grêle sont exceptionnelles :

- réaction allergique au produit de contraste absorbé,
- fausses routes, c'est-à-dire passage du produit de contraste dans les voies aériennes supérieures, ce qui peut être responsable de symptômes respiratoires,
- passage du produit de contraste à travers la paroi du tube digestif en cas de perforation.

Dans des cas très exceptionnels, ces complications peuvent être sérieuses.

### 6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Apportez le jour de l'examen :

1. La demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
2. Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
3. La liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'examen :

Vous devez être **à jeun strictement** (sans boire, ni manger, ni fumer) **durant les six heures qui précèdent l'examen**. Malgré cette précaution, il peut arriver qu'il y ait encore du liquide gastrique dans l'estomac et le radiologue pourra alors décider soit d'annuler l'examen soit de mettre une sonde dans l'estomac pour aspirer le liquide.

Après l'examen :

Vous pourrez vous nourrir normalement dès la fin de l'examen.

De retour à votre domicile, si besoin, prenez contact avec un médecin.

**Appelez immédiatement votre médecin traitant ou, le cas échéant, notre équipe médicale au 05 57 65 64 44**